



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des produits

Question écrite n° 107132

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les préoccupations que suscite dans le secteur industriel en particulier, la situation résultant de la catastrophe survenue au Japon le 11 mars et ses conséquences nucléaires. Salariés et syndicats des industries automobile et ferroviaire du Valenciennois et du Nord-Pas-de-Calais, s'inquiètent de la désorganisation des approvisionnements susceptibles d'en résulter et constatent déjà que « les comités d'entreprise extraordinaires se multiplient sur les ruptures d'approvisionnement de pièces en provenance du Japon ». Ils soulignent la possible livraison en France de composants ou pièces contaminés. Ils revendiquent une totale transparence sur la provenance des pièces importées du Japon en France et l'association des comités d'hygiène et de sécurité (CHSCT) ainsi que d'organismes indépendants, à la mise en oeuvre des contrôles nécessaires. Il lui demande les dispositions de surveillance et de contrôle que le Gouvernement entend préconiser dans cet objectif.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107132

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4408

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)